

## Agir pour la culture dans le nouvel agenda urbain

L'année 2015 plus que toute autre aura été l'année des engagements des Nations Unies en faveur du développement durable. La somme de ces engagements dessine un agenda du développement profondément modifié qui oblige maintenant les institutions publiques. L'UNESCO a pris sa part dans cette prise de conscience universelle lors de la conférence qu'elle a organisée à HANGZHOU sur la « culture pour des villes durables ». En effet la cause de l'éducation et de la culture est inséparable du « nouvel agenda urbain ». Nous devrions dire qu'elle en est même une des conditions.

La conférence HABITAT III à QUITO en octobre, sera directement marquée par tous ces engagements car leurs mises en œuvre dépendent pour une large part des politiques urbaines et d'aménagement des territoires. Nous sommes maintenant à l'heure des décisions concrètes et des actes. Certes malgré les volontés exprimées en faveur d'une ville plus durable et solidaire il nous faut, pour agir, mesurer la puissance des mouvements et des forces qui tendent à entraîner les villes vers des dérives liées à des intérêts privés et financiers et à la spéculation. Ce sont ces mouvements incontrôlés qui créent les désordres trop nombreux que nous observons dans le développement de nos villes. C'est pour cela que le premier combat à mener c'est celui de la prééminence de l'intervention publique « centrée sur les personnes pour humaniser les villes » comme le dit si justement la déclaration de la conférence de HANGZHOU.

Nous devons donc, si nous voulons passer aux actes, participer tous au renforcement de l'action publique au niveau des Etats comme au niveau des collectivités territoriales. Cette action doit se traduire par l'amélioration, souvent indispensable, du cadre institutionnel et législatif de chaque pays, par l'organisation et la répartition des pouvoirs entre niveau national et niveau local sachant que c'est bien au niveau territorial que les projets urbains doivent être construits et leur mise en œuvre assurée. Ce devrait être une priorité des Nations Unies de financer les aides nécessaires à cet effet et de solliciter les interventions des grandes agences internationales et nationales ainsi que des coopérations décentralisées entre villes. Nous devrions tout particulièrement soutenir et développer ces coopérations entre villes en bénéficiant de l'expérience de celles qui se sont engagées avec succès, il y en a, dans des processus de développement maîtrisés où l'éducation et la culture jouent tout leur rôle.

Ce combat pour des villes plus solidaires et donc pour un développement durable sera d'autant mieux mené que l'on aura reconnu le rôle de la société civile et l'émergence du pouvoir citoyen. La conférence HABITAT III devrait donner toute sa légitimité à ce rôle et ce pouvoir et l'UNESCO devrait militer pour leur donner la place qui leur revient grâce à la création de plateformes de maîtrise d'œuvre publiques, ouvertes à tous les acteurs du développement urbain dont le rôle est indispensable auprès des autorités politiques locales. Les villes qui sauront ainsi engager des processus permanents de dialogue, de partage des pouvoirs avec les forces démocratiques, citoyennes, avec les associations, avec la société civile se rapprocheront des objectifs adoptés par l'assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 à New-York. Elles répondront aussi aux appels de la conférence de l'UNESCO à HANGZHOU en décembre 2015.

Avec la création de ces plateformes nous sommes au cœur des propositions concrètes et opérationnelles. Il faut leur donner vie en leur apportant des financements de la communauté internationale là où elles se révèlent nécessaires. Il s'agit, dès l'origine des projets, de donner la parole à ceux à qui on ne la donne pas assez ou pas du tout et qui portent pourtant les valeurs, les exigences susceptibles de changer les comportements et les choix d'investissements. C'est là, en particulier, que seront présents les grands enjeux défendus par l'UNESCO en faveur de la culture et de l'éducation. C'est là, précisément, que les grandes conventions de l'UNESCO votées par les Etats seront défendues, par exemple celle sur le Patrimoine mondial, celle sur la diversité culturelle.

Il existe déjà des outils de ce type qui ont fait leur preuve. En France la présence d'agences d'urbanisme illustre bien, depuis plus de cinquante ans, cette idée de plateformes partenariales. Ce sont des associations où l'Etat est présent avec les collectivités locales, elles s'ouvrent aux autres acteurs du développement urbain. Elles représentent des exemples à développer dans le cadre des coopérations décentralisées entre villes.

De même dans de nombreux pays les parcs nationaux et régionaux ont constitué des équipes pluridisciplinaires sur de vastes territoires qui ont conçus et gérés de vrais projets intercommunaux de développement durable, où les valeurs culturelles et patrimoniales sont à la source de projets très participatifs. Et mieux encore avec les sites du Patrimoine mondial nous avons de nombreux exemples de villes et de territoires qui développent ces mêmes démarches. En France l'exemple du Val de Loire est très démonstratif : sur près de 300 Km de vallée une équipe pluridisciplinaire d'une douzaine de personnes défend les valeurs reconnues par l'UNESCO autour du paysage culturel. Elles transmettent aux collectivités responsables de la planification territoriale ce que représentent le paysage et les éléments de protection et de valorisation à prendre en considération pour le développement de la vallée. Au Laos, la ville de Luang Prabang, inscrite sur la liste du Patrimoine mondial en 2015, a démontrée grâce à la création d'une maison du patrimoine le bien fondé de cette approche. Elle construit un projet de développement à partir de la connaissance et la mise en valeur du patrimoine.

Les initiatives de ce type doivent se multiplier au niveau des villes et des agglomérations mais aussi des Régions pour donner des contenus et du sens aux stratégies de développement urbain et territorial.

Un élément très important est à souligner ici. Il découle logiquement de la nécessité d'associer le plus grand nombre des acteurs aux politiques de développement qui vont dès lors débattre ensemble et construire des visions partagées, des accords donc des alliances.

Ce thème des alliances est fondamental, il traduit de façon concrète la volonté de cohérence d'un projet global de territoire. Cohérence grâce aux alliances entre collectivités locales, grâce aux alliances entre le secteur public et le secteur privé !! Grâce aussi aux alliances entre les équipements publics, notamment culturels des grandes villes avec ceux plus modestes des quartiers périphériques et des villes moyennes et petites.

Comment en effet développer une présence culturelle vivante dans des sites urbains ou ruraux qui ne peuvent s'en donner seuls les moyens sans faire rayonner les équipements et les services culturels des grands établissements qu'il s'agisse du théâtre, de la musique, de la danse, des arts plastiques, des musées...

C'est ainsi que nous aurons une vision qui associe tous les territoires, tous les publics et qui permette la même offre de service à tous. C'est cette politique qui freinera le développement excessif des trop grandes villes et l'abandon des villes petites et moyennes des territoires ruraux qu'il faut au contraire soutenir. C'est au niveau régional que des schémas régionaux d'aménagement des territoires doivent assurer ce développement équilibré entre les villes et le monde rural.

Nous pouvons dire que de nouvelles voies sont déjà pratiquées en ce sens. Il faut les faire connaître et concentrer les efforts pour les multiplier. C'est possible.

Yves Dauge

Ancien sénateur-maire de Chinon

Président des Biens Français du Patrimoine mondial

Président de l'Association des Centres Culturels de rencontre